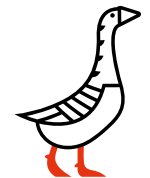


Bilan de législature

de la Municipalité d'Épalinges

2021-2026





La Municipalité : Chantal Good, Roland Perrin, Brigitte Crottaz, Alain Monod, Marisa Dürst et Damien Bally, secrétaire municipal.

Bilan de législature — Introduction

Depuis trois législatures, la Municipalité a pris l'habitude de rendre compte de son action à travers un bilan de législature — non parce qu'elle y est contrainte, mais parce qu'elle le doit à la confiance que vous lui avez accordée.

Celui-ci reprend les axes principaux annoncés dans le programme de législature et qui ont occupé votre Municipalité ces cinq dernières années.

Il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais à la transparence : certains projets ont abouti, d'autres ont évolué, d'autres ont été abandonnés et d'autres encore seront transmis à la prochaine législature. C'est la réalité de toute action publique engagée sur le long terme.

La période qui s'achève n'a pas été un long fleuve tranquille, mais l'esprit de collégialité a guidé l'équipe en place.

Nous espérons avoir œuvré non seulement pour la population actuelle, mais aussi pour les générations futures.

La Municipalité vous souhaite une bonne lecture et vous remercie de votre soutien.

Administration générale, finances, informatique, sécurité publique, communication	pp. 4–5
Travaux et environnement	pp. 6–7
Urbanisme, culture	pp. 8–9
Affaires sociales, animations socioculturelles, enfance et jeunesse, écoles, bâtiments scolaires, sports	pp. 10–11
Énergie, mobilité, durabilité, bâtiments, ressources humaines	pp. 12–13

Administration générale, finances, informatique, sécurité publique, communication

Finances

Sur un plan général, la législature 2021–2026 a permis de limiter les investissements dès lors que les plus importants avaient été consentis ou avaient démarré durant les législatures précédentes.

Nous pensons ici à l'extension du collège de Bois-Murat dont la dernière étape a été inaugurée à la rentrée 2024, au lancement de la nouvelle ligne de bus 44, à la réfection du pont de la Girarde, à la réfection de l'enveloppe thermique et des installations techniques de la salle des spectacles ou encore à notre participation à la requalification de la Route de Berne, sans oublier la rénovation complète de la caserne du feu.

Ces investissements, tous nécessaires, ont entraîné des emprunts dont il s'agit d'assumer les intérêts, de même que leur amortissement annuel.

Un certain nombre de ces investissements, planifiés en prévision de l'arrivée de nouveaux habitants, ont toutefois été retardés. Pour un exécutif, il est toujours délicat de trouver le juste équilibre entre investir pour les générations futures et limiter la dette communale qui leur sera léguée. En d'autres termes, investir aujourd'hui, sans compromettre demain.

Administration générale

C'était annoncé dans notre programme de législature : par diverses mesures structurelles et organisationnelles, nous avons désormais une administration plus efficiente, au service de toutes et tous.

Différents processus internes ont été optimisés afin, notamment, de mieux répondre aux besoins de la population. La révision des règlements de la Municipalité relatifs aux salles à disposition de la population est en cours de finalisation. Le rapport de gestion a fait l'objet d'une refonte afin de se concentrer sur l'essentiel et le rendre plus accessible. La coordination interservices est plus efficiente et différentes démarches sont en cours pour continuer en ce sens.

Afin de favoriser la cohésion interservice et valoriser notre jeunesse, un nouveau virage a été pris par la Municipalité avec la décision de créer une place d'apprentissage d'employé-e de commerce avec pour objectif d'offrir, à terme, trois places d'apprentissage.

Les Archives communales ont été renforcées afin de permettre une plus grande valorisation de l'histoire locale ainsi que la collecte de fonds privés (photos, archives). Un projet de directive interne est en cours de finalisation afin d'uniformiser et simplifier la gouvernance documentaire.

La Communication a également fait l'objet d'importants changements avec une identité visuelle revisitée, une refonte complète du journal « le Palinzard » et du « Sortir à Épalinges », le lancement d'un nouveau site internet ainsi que l'élargissement des réseaux sociaux communaux (CommuneApp, Instagram) accompagné d'un nombre important de nouveaux abonnés. Notre commune grandit, se modernise et la communication est un chaînon essentiel pour accompagner cette évolution.

Enfin, la recherche d'un nouveau tenancier pour notre Auberge communale a pu aboutir et, à la suite d'un certain nombre de travaux de rénovation, l'exploitation de notre Auberge communale a repris le 1^{er} mai. Une excellente nouvelle pour notre population qui peut à nouveau disposer de ce lieu de convivialité et de partage.

Office de la population et intégration des étrangers

Un certain nombre de procédures ont été adaptées afin de simplifier les démarches pour la population. On peut notamment citer l'adhésion à e-déménagement, le renouvellement désormais possible en ligne des permis C ainsi qu'une optimisation des rentrées scolaires de l'EHL.

L'intégration des étrangers au sein de notre commune s'est également distinguée par l'accueil de réfugiés ukrainiens avec l'appui du GAMEP, l'organisation d'une fête multiculturelle tous les deux ans en alternance avec ACTE (Association Croisettes-Tuileries et environs) et l'extension des cours de français à destination des personnes à faibles revenus.

Sécurité publique

La sécurité publique s'articule sur deux axes : notre sécurité publique et la police administrative d'une part et notre collaboration, depuis 2012, avec la gendarmerie d'autre part, pour les missions générales de police, ceci en conformité avec la loi sur l'organisation policière vaudoise.

Notons aussi la présence régulière du poste mobile de gendarmerie avec des patrouilles pédestres ou à vélo. Diverses mesures ont permis de réduire les vols, déprédations et autres incivilités, sans, hélas, les empêcher.

Enfin, notre commune est dotée depuis quelques années d'un observatoire de la cohabitation composé d'acteurs de diverses provenances (police, école, Transports publics, CAP) dont la mission principale consiste à intervenir en amont avec pour objectif d'éviter une escalade. Cette organisation est saluée et fait exemple dans le canton.

La fin de la législature verra l'ouverture d'un poste de gendarmerie, sis à la Route de la Croix-Blanche 42 : sous le même toit seront réunies la gendarmerie et notre sécurité publique : une seule adresse pour l'ensemble de la population.

Service du feu

La lutte contre le feu, le sauvetage des humains et des animaux, ainsi que les missions de protection des biens et de l'environnement sont des tâches régaliennes auxquelles sont astreintes les Communes et le Canton. Depuis 2015, nous collaborons avec Lausanne par le biais d'un contrat de droit administratif. Le nombre d'interventions (feu, alarme automatique, inondations, sauvetage, etc.) reste relativement stable année après année.

Au printemps 2025, la Municipalité a remis au Service du feu les clés d'une nouvelle caserne, rénovée sur le site des anciens locaux. La conception aboutie de l'ouvrage offre une réelle facilité de préparation lors des mobilisations à nos 47 volontaires, contribuant directement à l'amélioration de la réactivité opérationnelle.

Pendant la période de rénovation de la grande salle et de construction de la caserne, soit quatre ans, le service du feu a occupé provisoirement les anciens locaux de l'entreprise Faucherre, à la route de la Croix-Blanche 1, propriété de l'État de Vaud. Ceux-ci ont permis d'accueillir l'ensemble des activités et du matériel de notre organisation et ont contribué à maintenir un haut niveau de préparation pour répondre aux demandes de secours.

Travaux et environnement

Travaux

Achats de véhicules et machines électriques

Trois véhicules ont été remplacés par des véhicules électriques : un pour le bureau technique des travaux, un pour la conciergerie et un autre pour la sécurité publique. La voirie a fait l'acquisition d'un élévateur et d'un petit véhicule pour la vidange des poubelles de rue. Les espaces verts et la voirie se sont dotés de diverses petites machines à batteries.

Système d'information du territoire (SIT)

La mise à jour des données se fait au gré des disponibilités des collaborateurs concernés. À ce jour, le SIT comprend entre autres :

- Les données géoréférencées utiles à la gestion des eaux claires et des eaux usées, par exemple la situation des collecteurs et des regards avec leurs dimensions, les films et rapports de contrôle, etc.
- Le réseau d'éclairage public.
- Une cartographie de la biodiversité, des biotopes et de la végétation.
- Le suivi des travaux d'éradication des plantes invasives.
- Le suivi des compensations d'abattages.
- L'emplacement des hôtels à insectes et des nichoirs.
- L'emplacement des points d'eau, des poubelles et des bancs.

Le service ne disposant pas des ressources nécessaires, la création d'un Géoportail à disposition de la population est reportée. L'engagement d'un géomaticien en février 2026 permettra certainement de le réaliser à terme.

Réduction des nuisances sonores induites par le trafic routier

Un revêtement phonoabsorbant a été posé sur le pont de la Girarde, la Route du Village entre la Route de Berne et le Chemin de la Girarde, le Chemin de Pré-d'Yverdon et la boucle Chemin du Ruisseau-Martin — Chemin de Laiterie — Route du Village.

Modernisation de l'éclairage public

Plus de 250 luminaires sont passés à la technologie LED permettant une diminution de la puissance installée, des émissions lumineuses moins diffuses et un abaissement nocturne de l'intensité lumineuse de 50 % entre 22 h et 5 h du matin. Les luminaires posés le long du Chemin du Bois-de-la-Chapelle et de l'accès à la maison forestière sont équipés de détecteurs de présence leur permettant de ne s'allumer qu'au passage de piétons entre minuit et 6 h du matin.

Mise à jour du plan de gestion des eaux

Il est régulièrement mis à jour, en particulier lors des travaux sur les collecteurs.

Rétention des eaux claires

Un bassin de rétention a été construit sous forme de biotope au Biopôle, les frais étant partagés entre ce dernier et la Commune d'Épalinges. Un bassin de rétention enterré a été réalisé à Bois-Murat. Des mesures de rétention sont demandées pour les plans de quartier.

Espaces verts, forêt et domaine

Développement de l'offre des jardins familiaux

Pour diverses raisons, elle n'a pas pu être développée.

Mise en valeur des biotopes de la commune

En collaboration avec le Parc naturel du Jorat, l'amenée d'eau aux étangs des Moulins a été mise à ciel ouvert avec en complément la plantation de 17 fruitiers et de 90 arbustes. 50 arbres, dont 27 fruitiers hautes-tiges d'anciennes variétés, ainsi qu'environ 300 arbustes ont été plantés en divers endroits de la commune, en particulier aux abords des biotopes. D'autres actions telles que la gestion différenciée des surfaces vertes et la création de prairies fleuries ont été concrétisées. Deux nouveaux étangs sont en cours de création à l'aval du Chemin des Moulins.

Cartographie de la végétation ligneuse hors forêt et des surfaces à forte biodiversité

Une carte de la végétation ligneuse par strate de hauteur a été ajoutée au SIT. Les arbres y sont également répertoriés. Les fiches les caractérisant (essence, hauteur, état sanitaire, intérêt biologique, etc.) doivent encore être complétées. Les points ou surfaces marquants concernant la biodiversité figurent aussi dans le SIT.

Maintien de la biodiversité dans la gestion des surfaces agricoles

Elle fait toujours l'objet d'une attention particulière.

Outil interactif pour l'inventaire de la flore et de la faune

Les ressources en personnel faisant défaut, cet outil n'a pas pu être développé.

Collaboration avec le Parc naturel du Jorat

Les contacts réguliers avec le Parc naturel du Jorat ont abouti à de nombreuses collaborations comme le montrent les exemples qui suivent. Le Parc a mis à disposition un éco-compteur pour compter le nombre de promeneurs sur le sentier du Flon. Notre commune a participé à une étude générale sur le dimensionnement et la répartition des étangs sur le territoire, ainsi qu'à un atelier visant la création d'un catalogue de produits utilisant le bois local (abribus, tables, bacs à fleurs, etc.). La commune a bénéficié d'une participation financière du Parc pour la mise à ciel ouvert de l'amenée d'eau aux étangs des Moulins (point 2 ci-dessus).

Autres réalisations à relever pour la législature 2021–2026 :

- La réalisation de 3 nouvelles places de jeux (Bois-de-Ban, Union, Planches).
- Les travaux en relation avec la nouvelle ligne de bus 44 et la mise en place des abribus en bois.
- L'utilisation de matériaux recyclés dans les revêtements routiers. Ainsi, des revêtements bitumineux contenant une part de matériaux recyclés ont été posés dans le cadre des réfections de chaussée du Chemin de la Prairie et de la boucle Chemin du Ruisseau-Martin — Chemin de Laiterie — Route du Village. Un essai avec un revêtement constitué de 99 % de matériaux recyclés a été fait sur le Chemin de Bois-de-Menton.
- Les constructions en bois local : 2 chalets mobiles, 3 tables, 16 bancs, 1 fontaine et 1 passerelle sur le Flon Morand.

Urbanisme, culture

Au début de la législature, la Municipalité s'est engagée à mettre le cadre d'aménagement communal en conformité avec la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et le Plan directeur cantonal (PDCn), en révisant le Plan général d'affectation (PGA) de 2005 et en redimensionnant les zones à bâtir situées hors du périmètre compact du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Cette démarche s'est déroulée en plusieurs étapes clés. En 2021, le Conseil communal (CC) a validé la zone réservée communale, confirmée à l'issue de plusieurs procédures judiciaires, le dernier recours ayant été rejeté par le Tribunal fédéral en 2025. Cette zone reste en vigueur jusqu'à l'adoption du nouveau Plan d'affectation communal (PACom).

La révision du Plan directeur communal (PDCom), entamée en 2017, a constitué la deuxième étape structurante. Adopté par le Conseil communal en septembre 2022 et entré en vigueur en juillet 2023, le PDCom fixe les orientations du développement territorial communal pour les quinze prochaines années et sert de base à la révision du PACom.

L'élaboration du PACom et de son règlement a représenté le chantier le plus complexe de la législature. Ce travail de longue haleine, débuté en 2018, a nécessité une analyse approfondie du territoire et une coordination étroite avec les services cantonaux et les commissions communales. Une première version a été soumise à l'examen préalable du canton en 2024, retravaillée ensuite, puis mise à l'enquête publique en fin de législature.

En parallèle, la Municipalité a présenté en 2023 sa **Vision urbanistique communale**, prise d'acte par le Conseil communal. Cette vision couvre les principaux secteurs à enjeux du territoire et sert de fil conducteur aux démarches de planification et de développement.

Durant la législature, plusieurs projets de quartiers ont abouti ou franchi des étapes décisives. Deux projets menés en partenariat avec des acteurs privés sont en construction ou en voie d'achèvement, notamment aux **Tuileries 1** et au **Cœur du Village**. Le quartier La Possession / Bois-de-Ban démarrera, quant à lui, au courant de l'été 2026. Deux autres projets validés (**Les Planches / Montblesson, Le Cloalet**) sont retardés par des recours judiciaires, illustrant la complexité croissante des procédures, tandis que divers quartiers sont en cours de développement ou d'étude, notamment à la **Croix-Blanche**, à **Florimont**, aux **Dailles**, à **La Source**, aux **Tuileries 2**, à **Sylvana et sur les parcelles communales 581 et 588** afin de répondre aux besoins en logements, équipements publics, activités économiques et infrastructures de santé. Un projet d'extension de l'EMS de la Girarde a en revanche dû être abandonné en raison de nouvelles contraintes réglementaires.

La législature a également été marquée par plusieurs études de projets de requalification des espaces publics, en particulier à la **Croix-Blanche**, au **chemin des Croisettes** et sur l'interface de transports publics des Croisettes, visant à améliorer la qualité de vie, renforcer la mobilité douce et adapter les infrastructures aux besoins futurs.

Enfin, la Municipalité a poursuivi une politique foncière active afin de renforcer le patrimoine communal et d'augmenter durablement la part de logements d'utilité publique. L'ensemble des projets intègre des exigences élevées en matière de durabilité, de végétalisation, de biodiversité et de lutte contre les îlots de chaleur. La commune a par ailleurs participé activement à l'élaboration du PALM 2025, afin d'assurer la cohérence du développement communal et l'accès aux cofinancements fédéraux.

Culture

Créé en 2016, l'Office des affaires culturelles et des manifestations (ACMA) a connu, dès 2021, une phase de transformation majeure visant à élargir et diversifier l'offre culturelle et événementielle proposée à la population.

Une saison culturelle reconnue et diversifiée

Depuis 2022, l'ACMA propose chaque année une « Saison culturelle » composée d'une dizaine de spectacles couvrant un large éventail de disciplines : humour, théâtre, danse, magie, concerts, comédies musicales et spectacles pour le jeune public. La programmation valorise en priorité les artistes suisses tout en maintenant des liens avec des théâtres parisiens, permettant l'accueil d'artistes de renom. Au fil des saisons, cette offre s'est imposée comme un rendez-vous régional, attirant un public au-delà des frontières communales. Une gestion rigoureuse des coûts, notamment grâce à l'ouverture d'une buvette gérée par des bénévoles et privilégiant des produits locaux, contribue à l'équilibre financier.

Parallèlement, une collaboration durable avec l'association Ensemble en Scène permet, depuis 2022, l'organisation annuelle d'une semaine de concerts de musique classique sous la direction artistique de Cédric Pescia. La reprise du partenariat avec le 1066 Festival après la période COVID a également marqué le retour d'un événement emblématique, dont la 11e édition s'est tenue en 2025. Le responsable du festival nous a cependant annoncé qu'il mettait fin à cet événement.

Expositions et valorisation des artistes locaux : Chaque année, deux à trois artistes – le plus souvent palinzards – peuvent exposer leurs œuvres à la Salle des Combles. Les vitrines de la Maison de quartier et de la salle de commission ont longtemps accueilli des rétrospectives des dessins de presse de Raymond Burki, puis, dès fin 2025, des expositions photographiques d'artistes locaux et amateurs.

Animations pour tous les publics : Entre 2021 et 2026, l'ACMA a développé un programme étoffé d'animations : maisonnettes de l'Avent, Saint-Nicolas, chasse aux œufs, Halloween, carte au trésor, Banquet Food Save, Bal des années 80 ou Fête de la bière. Une fête multiculturelle est organisée tous les deux ans avec la Commission d'intégration suisse-étrangers d'Épalinges (CISEE). Depuis 2024, l'ACMA participe également à la Semaine d'Actions Contre le Racisme, en collaboration avec plusieurs partenaires communaux, autour d'expositions, débats, projections et ateliers de sensibilisation.

Les Estivales, installées depuis 2022 sur la Place des fêtes, se sont progressivement professionnalisées et attirent un public fidèle : concerts gratuits, foodtrucks et buvette chaque fin de semaine estivale, avec une forte implication des associations locales, clé de cette réussite. Ces événements reposent sur une étroite collaboration avec les autres services communaux, en particulier la voirie, les espaces verts, la bibliothèque et le CAP.

Un nouvel élan pour le Grand Foyer : Afin de compléter l'offre de la grande salle (450 places) par un espace plus intimiste, un projet de transformation du Grand Foyer a été validé. L'éclairage, l'acoustique et la buvette ont été rénovés pour créer un lieu chaleureux, modulable et polyvalent. D'une capacité de 80 à 100 personnes, il accueille désormais lectures, concerts acoustiques et le « Jars Comedy Club », favorisant l'émergence de jeunes talents.

Ce bilan témoigne d'une politique culturelle ambitieuse, accessible et ancrée localement, qui renforce l'attractivité d'Épalinges et le vivre-ensemble.

Affaires sociales, animations socioculturelles, enfance et jeunesse, écoles, bâtiments scolaires, sports

Madame Chantal Good a repris la charge de ce dicastère depuis 2023 suite à la démission de Monsieur Pierre Jolliet, ancien Municipal.

La législature 2021–2026 a été marquée par une volonté forte de renforcer les infrastructures communales, d'adapter l'offre aux besoins de la population et d'anticiper les évolutions démographiques, en particulier dans les domaines scolaire, parascolaire, sportif et seniors. Plusieurs projets initiés ou portés par la Municipalité durant cette période ont pu être concrétisés ou engagés de manière décisive.

Bâtiments scolaires

Suite à la finalisation du site scolaire de Bois-Murat, ce dernier a été inauguré au printemps 2025.

La fin de la construction du site scolaire de Bois-Murat constitue l'un des projets majeurs de la législature. Ce projet s'inscrit dans une vision à long terme du développement scolaire d'Épalinges et renforce l'attractivité du site. Ce chantier d'envergure a permis de :

- compléter un pôle scolaire moderne et fonctionnel,
- répondre à la croissance des effectifs scolaires,
- offrir aux élèves et aux équipes pédagogiques des infrastructures adaptées, durables et de qualité.



Pré-scolaire et parascolaire

Renforcement et diversification de l'offre d'accueil dans la volonté de la Commune de soutenir la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, tout en assurant un accueil de qualité aux enfants.

Face à l'évolution des besoins des familles, la Municipalité a poursuivi le développement de l'accueil pré- et parascolaire :

- Agrandissement de l'accueil parascolaire « La Trottinette » à Bois-Murat, permettant d'augmenter la capacité d'accueil avec 14 places supplémentaires et d'améliorer les conditions d'encadrement.
- Création d'une garderie aux Croisettes, venant compléter l'offre existante et garantir une meilleure couverture du territoire communal avec 75 places à disposition.

Sport

Structuration et modernisation des infrastructures sportives. Ces actions contribuent à promouvoir le sport comme vecteur de santé, de cohésion sociale et de dynamisme communal. La politique sportive communale a connu une étape importante avec plusieurs avancées notables :

- Engagement d'un délégué au sport, marquant une volonté claire de structurer la politique sportive, de renforcer les liens avec les sociétés locales et de mieux coordonner les projets.
- Fin de la procédure juridique permettant la remise à niveau du terrain de sport de la Croix-Blanche, qui permettra d'avancer dans des projets mis en attente.
- Lancement de la construction de nouveaux vestiaires au Bois de la Chapelle, améliorant significativement l'accueil des sportifs, des clubs et des manifestations.

Politique seniors

La législature a également été marquée par une attention particulière portée aux aînés, afin d'anticiper le vieillissement de la population :

- Construction de 22 logements adaptés avec accompagnement (LADA) à la Girarde (en plus des 18 appartements déjà existants à la Croix-Blanche), répondant à un besoin croissant de logements permettant aux seniors de rester à Épalinges dans un cadre sécurisé et adapté, tout en conservant leur autonomie.

Ce projet s'inscrit pleinement dans une politique senior proactive, attentive à la dignité, au bien-être et à l'intégration des personnes âgées dans la vie communale soutenue par le CAP.

Cohésion sociale

- Obtention du label « Commune en santé »

Reconnaissant l'engagement de la Commune en faveur de la santé et du bien-être de la population.



Énergie, mobilité, durabilité, bâtiments, ressources humaines

Madame Marisa Dürst a repris la charge de ce dicastère depuis 2024. Auparavant, Monsieur Maurice Mischler, ancien Municipal, avait en charge les bâtiments communaux, l'énergie, la durabilité et la mobilité. M. Alain Monod, quant à lui, a géré les ressources humaines de 2021 à 2023.

Au service du personnel communal

Afin de garantir un service professionnel, performant et humain à l'ensemble du personnel communal, le Service des Ressources humaines a progressivement évolué pour passer de 0,6 ETP (équivalent temps plein) en 2021 à 2,4 ETP en 2026. Outre la gestion administrative du personnel communal, le recrutement, l'intégration du personnel, le développement des compétences, le suivi en termes de formation continue et la gestion de la performance, le Service des Ressources humaines collabore avec la Municipalité pour la mise en place de différents projets. Dans le but de définir les priorités, la Municipalité a mandaté le bureau Apothéoz Sàrl en 2023. Une « Charte de programme RH » a ainsi vu le jour. Huit projets ont été identifiés. Progressivement, ces projets sont en cours de réalisation.

- L'outil de gestion du temps Mobatime, géré auparavant par le Service des finances, a été repris par le Service des Ressources humaines le 1^{er} janvier 2023 et a été, au début de l'année 2026, généralisé à la plupart des services communaux.
- Le Statut du personnel qui date de 1991 est en cours de révision. Le nouveau projet de Règlement du personnel sera présenté au Conseil communal courant 2026 puis devra être validé par le Canton.

- Au cours de cette législature, la Municipalité a également souhaité mettre l'accent sur la qualité de vie et le bien-être au travail. Un sondage de satisfaction réalisé par une entreprise externe a été mené à l'automne 2024. À la suite de cela, une personne de confiance de l'entreprise Movis a été mandatée dès le 1^{er} janvier 2025.
- Enfin, une stratégie pour la santé et la sécurité au travail a été élaborée au cours de l'année 2025. Un programme en ergonomie mené par l'IFA (Institut de médecine du travail) a démarré en janvier 2026 et un programme de prévention des risques psycho-sociaux conduit par Unisanté sera mis en place dès l'automne 2026.

Accélérer la transition énergétique

« Cité de l'énergie » depuis 2018, Épalinges s'engage pour la promotion des énergies renouvelables, la réduction des émissions de CO₂ et la sobriété énergétique.

- En 2021, la société EPAREN SA a été créée dans le but d'installer des centrales solaires sur ses bâtiments administratifs. Grâce à des prêts citoyens, les toitures de Bois-Murat A, de Bois-Murat F (2021) et de Bois-Murat D (2023) ont été équipées. Fin 2025, un nouveau financement participatif a été lancé pour l'installation d'une centrale solaire sur les toits du collège de la Croix-Blanche et du centre de vie infantile Le Jars'din.
- Grâce au Fonds pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la durabilité (FEED), la Commune soutient les initiatives privées et publiques. Dans le cadre de son programme d'appels d'offres groupés, elle accompagne les propriétaires dans l'installation de panneaux solaires et de pompes à chaleur géothermiques.

- Courant 2025, la Commune a lancé le programme Épalinges RénoVe, un dispositif qui vise à soutenir et guider les habitats individuels, les PPE et les propriétaires de grands locatifs dans leur projet de rénovation. Pour soutenir l'électromobilité, la Commune a installé quatre bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Enfin, en collaboration avec les Services industriels de Lausanne (SIL), un chauffage à distance (CAD) dans le sud de la commune a été mis en service en 2025. Celui-ci alimente en énergies renouvelables le complexe scolaire de Bois-Murat et les bâtiments de Swisslife situés dans le quartier des Croisettes. D'autres quartiers seront progressivement reliés au CAD.
- Fin 2024, la Municipalité a abandonné le projet de centrale de chauffe au bois-énergie à la voirie. Malgré cela, elle poursuit ses objectifs de décarbonation de son parc immobilier et des habitats privés. Ainsi, elle étudie actuellement un nouveau projet de chauffage centralisé dans le secteur de la Croix-Blanche.

La rénovation des bâtiments

Propriétaire d'une quarantaine de bâtiments, la Commune d'Épalinges investit chaque année pour leur entretien. Certains bâtiments ont nécessité une rénovation importante, c'est notamment le cas de la Salle des spectacles qui a été labellisée Minergie P en 2022.

Durant cette législature, la Municipalité a décidé d'élaborer un plan directeur d'investissement des assainissements à moyen terme. L'objectif consiste à planifier et à prioriser les rénovations en fonction du degré d'urgence lié à la sécurité, à l'état physique des éléments architecturaux, à la performance énergétique et à l'accessibilité. Cette mission a été confiée aux bureaux Estia et Epiqr.

Fin 2025, la Commune d'Épalinges a obtenu le prix Minergie Rating pour les Communes de taille moyenne. Elle a ainsi été récompensée pour son engagement en faveur des énergies renouvelables, des rénovations et constructions bas carbone pour le bâti communal et privé.

Penser global, agir local

Par l'organisation d'événements thématiques et d'ateliers, le secteur Durabilité a pour objectif d'amener la population à adopter une approche plus responsable vis-à-vis des ressources planétaires. Parmi les événements et ateliers organisés, citons l'organisation de la Fête de la nature, de la Semaine de la mobilité, du Festival du film vert, de la soirée des Perséides, du Repare café, de l'opération Écologement pour les locataires d'immeubles, d'ateliers de cuisine végétarienne et de confection de produits cosmétiques.

Au courant de l'année 2024, la Municipalité s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan de transition écologique et sociale (PTES). Celui-ci est en cours de finalisation.

Pour une mobilité harmonieuse

Les transports font partie des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre en Suisse. Afin de diminuer cet impact environnemental et promouvoir la mobilité active, des bandes et pistes cyclables ont été créées. Une vélo-station aux Croisettes a été installée. Des arceaux à vélos, deux pompes à vélos ont été posés et des vélos en libre-service ont été mis à disposition de la population. Par ailleurs, la ligne de bus 44 reliant Ballègue au M2 a été inaugurée en septembre 2024. Enfin, pour améliorer la sécurité sur le chemin de l'école, un Plan de mobilité scolaire a été mené aux abords des collèges du Chaugand et du Village.



